



Rythmes Scolaires à Ivry, où en est-on ?

Sandrine Bernard

*Conseillère municipale d'opposition,
Députée suppléante*

Ivry, le 22 janvier 2016

Madame, Monsieur,

Adjointe au Maire en charge de l'Education de 2008 à 2014, j'ai mené durant ces 6 années de mandat deux vastes concertations pour l'élaboration du Projet Educatif Local puis la réforme des rythmes scolaires dans un souci de participation éclairée de tous aux enjeux éducatifs.

Vous le savez, malgré leurs promesses, Pierre Gosnat et Philippe Bouyssou ont choisi, en juin 2014, par voie d'affichage, de piétiner ces années de co-construction en imposant une organisation du temps scolaire non démocratique : école le samedi matin, pas d'activités périscolaires gratuites (73% des villes en ont mis en place), allongement du midi et de la journée de nos enfants. C'est cette réforme qui a permis la généralisation d'un goûter équilibré aux enfants d'élémentaire et a rendu possible une réflexion d'ampleur ville par ville sur les rythmes et besoins de nos enfants. Mais sous prétexte d'une opposition à la réforme, ce sont de mauvais choix qui ont été faits à Ivry pour des motivations purement organisationnelles et dogmatiques.

Depuis un an et demi, les chiffres sont là. Des dizaines d'enfants ont quitté leur école publique de secteur, des dizaines d'enseignants ont changé d'affectation, l'absentéisme dépasse les 10 % en élémentaire et avoisine les 50 % en maternelle.

Aujourd'hui, le Maire Philippe Bouyssou annonce avoir fait le bilan de ses choix d'application et engager une nouvelle consultation autour de réaménagements.

Quelle surprise de constater que ceux-ci ne portent que sur le choix du samedi et du mercredi ! Les autres villes travaillent depuis deux ans à l'enrichissement de leurs programmes d'activités gratuites et au renforcement du partenariat. A Ivry, retour au point de départ sur un débat qui ne peut que conduire à l'affrontement entre partisans de l'un ou l'autre choix. Pas d'étude d'impact de l'allongement de la pause du midi, pas d'analyse des activités proposées à nos enfants. Uniquement un nouvel allongement sur l'accueil du soir, alors que l'enjeu est le passage à un accompagnement personnalisé de nos enfants, comme c'est écrit dans le PEDT* adopté en septembre 2014.

Quelle stupéfaction à la lecture des modalités de consultation ! Un vote des parents est organisé le 30 Janvier, non pas dans les écoles, mais dans 6 points de vote à l'échelle de la ville. Et une « pondération des voix » entre parents, enseignants et agents communaux prévoit de minorer les suffrages des parents. Avec 50% de participation, le vote des parents ne représentera que 20% du résultat, pour 83% du corps électoral inscrit. Pourquoi les consulter s'il n'est pas prévu de prendre en compte leur avis ? C'est pourquoi avec mes collègues socialistes, j'ai décidé de déposer un vœu au conseil municipal du 21 janvier 2016 demandant de revoir ces règles.

Opacité et absence de neutralité ! L'argumentation développée dans les documents fournis aux parents est orientée, voire mensongère. La ville ne pense-t-elle pas les parents capables de se prononcer sur la base d'arguments honnêtes ? Il s'agit quand même de l'avenir de leurs enfants !

Il me paraissait important de rétablir les faits. Quel que soit votre point de vue, je vous invite à participer massivement à ce scrutin pour éviter toute confiscation. Je saisirai de mon côté l'académie et la Ministre pour veiller à ce qu'il en soit tenu compte.

Bien respectueusement.

Sandrine Bernard

* Projet Éducatif de Territoire

Rétablissons quelques vérités et un peu d'objectivité dans ce débat

Choix du mercredi

94% des communes ont fait ce choix en 2014, davantage depuis la rentrée 2015.

Pas d'absentéisme dans les villes qui ont fait ce choix. 3% environ d'enfants malades, comme les autres jours.

500 enfants pratiquent des activités (théâtre, conservatoire, sport), qui devront être redéployées si ce choix est fait, impliquant des contraintes organisationnelles.

Pour les centres de loisirs, obligation de reconstruire des projets sur une demi-journée au lieu d'une journée. Conduit à revoir l'organisation du travail des agents.

Augmentation potentielle de la fréquentation du centre de loisirs l'après-midi : 40% des communes ont constaté une hausse et elle est en moyenne de 23% (source ANDEV).

Coupure plus longue le week-end rendant la reprise du lundi plus difficile.

La fatigue des enfants est constatée dans les villes ayant fait le choix du mercredi. (Perceptif, pas de chiffres à ce jour).

Coûts : La municipalité annonce une augmentation de la fréquentation du centre de loisirs mercredi de 30 à 50% ce qui est largement surestimé.

Elle annonce un coût lié à la réorganisation de l'entretien des locaux. En réalité, pour s'éviter la tâche de réorganiser, elle compte confier l'entretien au privé. Un choix contestable et qui n'a pas à peser sur le choix des parents et acteurs éducatifs. Les autres villes ont réorganisé l'entretien des locaux sans surcoûts.

Choix du samedi

Moins de 4% des villes ont fait ce choix, aucune des villes alentours.

Plus de 10% d'absentéisme en élémentaire, près de 50% en maternelle. Ce n'est pas lié à la contestation locale, ce chiffre est le même dans les autres communes ayant fait le choix du samedi matin.

La municipalité a choisi de ne pas faire travailler ses Atsem le samedi matin, heureusement que tous les enfants ne viennent pas sinon les enseignants se retrouveraient seuls avec leurs 30 élèves.

760 enfants ont dû renoncer à leurs activités extrascolaires (minigym, judo, langues...) le samedi matin, 50% de plus que ce qui est annoncé pour le mercredi (chiffres émanant d'un rapport de la municipalité de mai 2014). Ces activités n'ont pas toutes pu être redéployées dans la semaine, et nombre d'enfants dont les parents travaillent ne peuvent compenser le mercredi.

Perte de temps passé en famille, contraintes pour les parents séparés... Semaines de 6 jours pour les 20 à 25% d'enfants qui fréquentent les centres le mercredi ainsi que tous ceux qui, ayant d'autres modes de garde, sont soumis au même rythme.

Les enseignants considèrent cette matinée comme plus agréable pour enseigner mais ils doivent adapter leurs enseignements à l'absentéisme.

La fatigue des enfants est constatée dans les villes ayant fait le choix du samedi. (Perceptif, pas de chiffres à ce jour).

Coûts : La simulation proposée oublie de rappeler que ce scénario a coûté 75000 € en 2014 hors fond de soutien de l'Etat, mais en incluant l'augmentation de 35% des tarifs de l'accueil du soir pour les familles (impact financier estimé en mai 2014).



Le 30 janvier de 9h à 12h

Votez massivement, ne vous laissez pas priver de votre voix.